

Adoption de la Structure
d'Enseignement de l'UE
Engagement Social et Citoyen

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 21 juin 2016

Délibération 2016/06/CFVU-38

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1

Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, notamment son article 11

Après en avoir délibéré, les conseillers adoptent la Structure d'Enseignement de l'UE Engagement Social et Citoyen (document joint). Cette UE facultative est ouverte dans tous les parcours de Licence STS.



Toulouse le 1^{er} septembre 2016
Le Président


Le Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 26

Nombre de voix favorables : 21
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 5
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0

UESC

Unité d'enseignement « Engagement social et citoyen »

Parcours licence

Syllabus

A. La réussite en licence

L'engagement social et citoyen consiste en la participation active à la vie sociale, à la vie de la cité, sans attente d'un retour immédiat en termes de bénéfice personnel. Il en résulte une adaptabilité valorisant le parcours académique de l'étudiant, et un équilibre inscrivant son parcours d'études dans la durée. En cela, encourager et soutenir l'engagement citoyen de nos étudiants contribue à la réussite en licence.

Comme d'autres activités périphériques aux études de sciences, de santé ou de technologie, l'engagement social et citoyen permet le développement de compétences transversales : intégration dans un groupe, conduite de projets, autonomie, coopération, management/leadership, adaptation/résolution de problèmes, création/production, gestion du stress, prise de responsabilités, acculturation, connaissance de soi ...

B. Objectifs et finalités de l'engagement citoyen à l'Université

L'engagement social et citoyen permet à l'étudiant-e d'acquérir des compétences transversales auxquelles les enseignements classiques ne permettent généralement pas d'accéder, ou en tout cas avec des modalités d'apprentissage tout autres.

L'acquisition de ces compétences participe à l'éducation citoyenne de chaque personne. De plus, elles sont valorisées par toutes les organisations, et constituent un atout de plus lors de recrutements.

En outre, un effet induit attendu est l'augmentation de la capacité de notre établissement à mobiliser ses étudiant-e-s sur des actions que nous menons déjà (événements de nature scientifique, culturelle ; salons divers ; aide à l'orientation ; etc.).

C. Quelques compétences transversales associées à l'UESC

- Se mettre dans une logique de projet personnel et le faire évoluer.
- Appréhender l'exposition de soi, l'épreuve ou la confrontation comme un élément de construction personnelle.
- Coopérer et échanger au sein d'un groupe, travailler en équipe.
- Argumenter, construire une opinion et la faire valoir.
- Écouter, faire évoluer sa position en prenant en compte son entourage.
- Percevoir les attentes et les besoins des personnes à qui on apporte un service.
- Comprendre la structuration et le fonctionnement d'une organisation, de ses instances.

D. Modalités

1. Statut de l'UESC, valorisation en ECTS, cadre horaire, suivi

L'UESC est **facultative** en 2016-2017.

Les 3 ECTS de l'UESC sont **crédités au S6**.

L'UESC représente **un minimum de 50 heures d'activité totale pour l'étudiant-e**.

La validation se fait au **second semestre**, à la suite de la journée de l'engagement.

Pas de seconde session ; mais une étape intermédiaire dans le suivi occasionnera un retour à l'étudiant, et permettra éventuellement la **prévalidation de l'obtention de l'UESC** (mais pas de la note). Cela permet de sécuriser l'étudiant-e dans son parcours, tout en évitant une seconde session qui n'aurait aucun sens dans cette UE.

Chaque étudiant-e candidate auprès d'une **personne référente** de l'action souhaitée, dont il recevra les coordonnées après avoir manifesté son intérêt pour l'UESC.

Chaque étudiant-e inscrit-e à l'UESC bénéficie d'un **suivi par un-e tuteur-e** de sa composante.

Les tuteurs et les référents participent au groupe chargé du suivi de l'UESC.

2. Actions possibles dans le cadre de l'UESC

L'étudiant·e choisit son action parmi la liste suivante, qui exclut par principe tout engagement à caractère religieux, syndical ou politique, ainsi que tout engagement rémunéré.

Les capacités d'accueil sont limitées par le nombre de tuteurs disponibles et par la disponibilité des référent·e·s ; contraintes auxquelles s'ajoutent, pour les types 1 et 2, la nature même des missions.

Il est donc conseillé, pour maximiser les chances de succès, de candidater à au moins une action de type 3 ou 4.

Type 1 : tuteurs

- Accueil et accompagnement du handicap, notamment au sein de nos formations.
Référents clés : MH, APIPESH, référents handicap de composante
- Accueil et accompagnement dans le cadre des relations internationales, notamment au sein de nos formations,
Référents clés : DREIC, référents RI de composante
- Aide à la méthodologie et aux apprentissages, notamment au sein de nos L1,
Référents clés : enseignants responsables de L1, chefs de département

Type 2 : actions d'animation et de sensibilisation

- Participation à des actions de développement durable,
Référents clés : chargées de mission DD et de projets en lien, référents DD de composante
- Participation comme encadrant·e d'une Cordée de la réussite, notamment de la nôtre,
Référents clés : pôle RSU
- Participation à l'animation du CampusFab, FabLab de l'UPS (trois sites ; Castres, Tarbes, Toulouse),
Référents clés : responsables FabLab,
- Participation à l'animation du Catalyseur,
Référents clés : vice-présidence Catalyseur
- Participation à des actions de sensibilisation à l'innovation et à l'entrepreneuriat,
Référents clés : vice-présidence Entreprises et partenariats

Type 3 : élu·e dans une instance universitaire

- Mandats électifs au sein des instances universitaires,
Référents clés : directions de composantes, présidence de l'université

Type 4 : engagement associatif

Référents clés : pôle RSU, vice-présidence Entreprises et partenariats

La liste n'est pas exhaustive, et reste soumise à l'examen et au cadrage du groupe de suivi, sous l'autorité de la CFVU. Tout·e étudiant·e peut soumettre au groupe de suivi un projet en cours. Le groupe de suivi l'examine comme les autres projets, et il est évalué selon les mêmes modalités.

E. Évaluation

Un **rapport de deux pages** sera remis par l'étudiant·e et évalué par deux personnes du groupe de suivi. C'est l'occasion pour l'étudiant·e d'un bilan et d'une prise de recul.

Un **rendu résumant l'action de l'étudiant·e** sera publié lors d'une **journée de l'engagement (consacrée à la restitution, et permettant également de mettre en valeur l'engagement étudiant)**. Ce rendu pourra prendre des formes très diverses : exposé de 180 s, diaporama, poster, support dans un réseau social (page Fk, film YT, ...), etc.

La **grille d'évaluation** sera portée à la connaissance des étudiants dès la confirmation de leur inscription à l'UESC.

À la suite de la journée de l'engagement, les notes attribuées seront éventuellement harmonisées par le groupe de suivi.

F. Mots-clés

Engagement, citoyenneté, travail en équipe, argumentation, insertion sociale, insertion professionnelle, associations, instances délibératives, projet, innovation, entrepreneuriat, diffusion de la culture scientifique, portefeuille d'expériences et de compétences (PEC).